



■ L'ancien site de Vieille Montagne, situé le long de l'autoroute E25 à Angleur. © TONNEAU

# Nouveau parc industriel "à tendance écologique"

## LIÈGE

Avis positif pour le nouvel espace industriel sur le site de Vieille Montagne à Angleur.

**L**e dossier doit encore être transmis au Fonctionnaire délégué de la Région wallonne, pour analyse, mais ce vendredi déjà, le collège communal de Liège, sous l'impulsion de la première échevine Christine Defraigne, a rendu un avis positif, sur la requalification du site industriel d'Everzinc et du centre d'affaire Dony en parc industriel "urbain"... autrement dit le site connu sous le nom de Vieille Montagne.

Niché entre l'autoroute E25 et le Ravel (quai Saint-Paul de Sinçay), cet espace historiquement occupé par de l'activité industrielle et bien connu des Liégeois, devrait en effet être reconverti en parc industriel... "vert".

En effet, "le Groupe Noshag, porteur du projet, prévoit la démolition de l'ensemble des bâtiments situés dans l'enceinte de la propriété Everzinc et l'aménagement d'un 'espace industriel urbain' accueillant des activités à tendance écologique et économe en énergie sous le nom Dynamo", indiquent les autorités communales ce vendredi. Un nom

retenu en hommage à l'invention du célèbre ingénieur liégeois Zénobe Gramme, "mais aussi parce qu'elle est un symbole de l'énergie".

### ■ Nouveaux emplois

Pour Christine Defraigne, la requalification de ce terrain "tombé en désuétude" est positive en de nombreux aspects... "En effet, sa transformation sera une opportunité pour redonner de l'attractivité à la Cité Ardente et développer des projets urbains", insiste-t-elle. Points d'attention épinglés: l'intensification de l'activité économique par la présence de nouveaux emplois (+/-100 pour le personnel administratif et +/-180 pour le personnel de production); la création d'un nouveau cheminement à usage public reliant la rue de Chênée au Ravel, le long du parc Vieille Montagne; l'augmentation de l'offre en activités économiques type PME; la redynamisation d'une zone d'activités économiques sur le territoire communal... Sans parler du fait que la végétalisation "est également importante dans cette transformation".

"En effet, l'ensemble des toitures plates devra être végétalisée, des haies devront compléter les arbres de grandes canopées. Même si le présent avis ne comprend pas l'aménagement du parc, une réflexion sur son devenir est en cours. En effet, il est nécessaire de préserver le parc, afin de renforcer le maillage d'espaces verts à usage public en vallée, et de ne pas hypothéquer un futur usage public. C'est pour cette raison qu'au niveau des charges d'urbanisme, il conviendra d'assainir partiellement le parc dit 'Vieille Montagne' attendant au projet, et mettre en place des clôtures", détaille encore l'échevine.

### Regain d'intérêt à Liège pour d'anciens sites industriels délaissés...

Ce type de sites délaissés, accueillant d'anciennes activités industrielles, bénéficient depuis quelques années d'un certain regain d'intérêt à Liège... "L'émergence de considérations environnementales et sociales a fortement mis en avant l'importance de la réintégration de ces espaces au sein de la dynamique territoriale", se réjouit enfin Christine Defraigne.

M.B.